

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

| | | |
|--|---|--|
| Seine-et-Marne et départements limitrophes | BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOÛLE | Paris et les autres Départements |
| Un an 3 fr. | ANNONCES la ligne 20 c. | Un an 1 fr. 50 |

ÉCHOS DE LA SEMAINE

15 janvier. — Un incendie d'une extrême violence éclate dans une maison d'Alfortville, et en plus de la destruction entière de l'immeuble, cause la mort des deux seuls habitants de la villa, M. Aug. Clarisse, âgé de soixante-huit ans, et sa fille, âgée de vingt-cinq ans.

— Les membres de la Société de Géographie font une brillante réception dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au lieutenant de vaisseau Hourst, l'heureux navigateur du Niger, de Tombouctou à l'embouchure du fleuve.

16 janvier. — Un cultivateur des environs d'Autun (Saône-et-Loire), ayant manié, à la lumière, une certaine quantité de poudre de mine qu'il avait achetée pour son usage, provoque une explosion violente qui le blesse profondément et brûle atrocement sa femme et quatre enfants qui se trouvaient autour de lui.

— L'interpellation de M. Carnaud, à la Chambre, au sujet de la nomination de M. Doumer, au poste de gouverneur de l'Indo-Chine, se termine par un ordre du jour pur et simple.

17 janvier. — Une imposante cérémonie a lieu à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à l'occasion du centenaire de Duplex, et en l'honneur

du grand mais infortuné gouverneur des Indes, mort victime de son dévouement à la Patrie.

18 janvier. — La Chambre vote par 344 voix contre 124, le projet de loi sur les récompenses nationales.

— Exécution, à Nancy, de Dominique Harsch, l'assassin de la jeune Marguerite Flesch.

19 janvier. — Arrivée à Marseille du *Saluzie*, courrier de Chine, portant les restes de M. Armand Rousseau.

20 janvier. — Un incendie très violent détruit, à Valenciennes, une importante fabrique de chicorée. On compte trois blessés. Les pertes matérielles dépassent cent mille francs.

— Un accident de chaudière se manifeste à bord du croiseur *Fleurus*, pendant les expériences d'essai du nouveau navire de guerre.

21 janvier. — Les dépêches adressées de Calcutta au gouvernement anglais, présentent la situation sanitaire de l'Inde comme très grave, la peste se propageant de plus en plus sur la côte du continent indien.

— Un violent incendie détruit entièrement le vieux manoir historique du Portzic, à l'entrée de la rade de Brest. Les pertes sont des plus importantes et comprennent un grand nombre d'objets d'art.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Au nombre des titulaires de médailles d'honneur accordées à l'occasion du 1^{er} janvier, par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, figure M. Jean-Nicolas Montauban, ouvrier maçon à Dammartin.

Le nouveau décoré est un excellent ouvrier, laborieux, intelligent et fort rangé; il compte actuellement quarante années consécutives de bons services chez M. Lefèvre, entrepreneur de maçonnerie à Dammartin, dont le fils a repris l'établissement il y a quelques années.

Ce qui distingue encore ce bon travailleur, c'est qu'il a toujours porté l'intérêt de ses patrons comme s'il s'était agi du sien propre, et qu'en toute circonstance, les personnes chez lesquelles il a été appelé à travailler n'ont jamais eu qu'à se louer de sa bonne tenue aussi bien que des soins qu'il apporte dans son travail; aussi n'y a-t-il qu'une voix à Dammartin, pour applaudir à cette distinction qui ne pouvait avoir une meilleure destination.

On reproche à juste titre au peuple français d'avoir versé des torrents de sang pour assurer le triomphe du régime égalitaire et on constate avec non moins de raison qu'il est, de toutes les nations du monde, celle où il existe le plus de distinctions honorifiques; le plus fâcheux c'est que ces distinctions ne sont pas toujours dévolues au vrai mérite. En ce qui concerne la médaille d'honneur de M. Montauban, elle ne pourra être soupçonnée d'être le fruit de la faveur, car c'est au jugement de ses pairs, à de modestes hommes du peuple, qu'il doit les démarches qui

ont été faites directement à la source, en vue d'obtenir cette récompense qui fait à la fois honneur à son titulaire, au Gouvernement et aux braves gens qui ont eu la pensée de faire cette bonne action.

— Samedi dernier, le bruit courait en ville qu'un individu, déguisé en militaire visitait les principales maisons pour y mendier. Le fait devait être exact, car la gendarmerie a cherché, mais en vain, à trouver cet individu qui, paraît-il, n'inspirait qu'une très médiocre confiance. Après de vaines recherches, les gendarmes ont pris le parti d'aller à la gare, mais comme les carabiniers d'Offenbach, ils sont arrivés cinq minutes trop tard; notre faux militaire venait de prendre le train pour la direction de Paris.

— La fête de Saint-Sébastien, d'ordinaire si gaie et si vivement attendue des amateurs de nos vieux chants populaires, s'est passée cette année sans tambours ni trompettes et les accents légendaires de la *Mère Michel!* n'ont pas troublé le repos des dormeurs attendus, car, par suite, dit-on, d'une décision de la majorité des compagnons archers de la ville, la messe ayant été supprimée, la minorité a décidé de mettre une sourdine aux instruments de musique, de sorte que tout s'est passé dans le plus strict incognito.

Esperons que l'année prochaine, nos braves chevaliers se montreront moins récalcitrants.

— Un commencement d'incendie s'est manifesté, dans la soirée de mardi, chez M. Albert Vincent. Au moment où tout le monde était au salon, un crépitement insolite se produisait dans le vestibule et attirait

l'attention du propriétaire de l'immeuble, qui s'empressa d'accourir et constata qu'en effet le moment était critique: le globe destiné à éclairer l'entrée venait d'éclater en mille miettes, par suite d'une combustion subite du gaz d'essence minérale échappé par une fissure imperceptible de la lampe qui avait elle-même pris feu. Grâce au sang-froid de M. Vincent, tout danger a été vite conjuré, car il parvint à arracher promptement les tentures enflammées et à étouffer à l'aide d'un tampon de linge humide la lampe incandescente.

Les dégâts sont heureusement peu importants.

Ce quartier de la ville est décidément dans une période critique, où les accidents de ce genre se succèdent presque coup sur coup: quelques jours auparavant, c'est une lampe à pétrole qui, renversée sur un tapis, causait dans une maison voisine, un sinistre vivement conjuré. Deux jours plus tard, Madame M. revenant de Paris, était priée de prendre connaissance d'une lettre arrivée en son absence, et, avant d'avoir pu se décoiffer, elle s'avancait vers une lampe allumée qui se trouvait sur la table, lorsque tout-à-coup son chapeau prit feu et lui entourait instantanément la tête d'un réseau de flammes avant que cette dame eût pu se rendre compte de la cause du danger qui la menaçait. Heureusement le mari de Mme M. se trouvait là et put aussitôt débarrasser sa compagne de son flamboyant couvre-chef.

— Voici la liste des conscrits de la classe 1896 appelés à prendre part au tirage au sort, demain lundi:

Mavrè Maurice-Louis, jardinier,
Mavrè Jules-Ernest, épicier,
Berthault Philippe-Émile, cultivateur,

Lionnet Julien-Honoré, manouvrier,
Hémet Étienne-Silvain, jardinier,
Cotelle Paul-Edmond, employé,
Gény Maxime-Paul, boucher,
Ternizien Louis-Eugène, brossier.

SAINT-MARD

Demain lundi, à 9 heures, grand Bal en la salle de M. Mathieux, par les jeunes gens de la classe 1896, à l'occasion de leur tirage au sort. Un brillant orchestre apportera son concours à cette soirée.

MESNIL-AMELOT

Samedi dernier, 16 janvier, la Société de secours-mutuels du Mesnil-Amelot s'est réunie en Assemblée générale pour recevoir communication du compte-rendu des opérations sociales pendant l'exercice 1896.

Le chapitre des recettes s'est élevé à 1,768 fr. »
celui des dépenses à 1,083 » »

Excédent de recettes 685 fr. »
qui, ajoutés au capital de réserve et à celui de la caisse des retraites forment un actif total de 3,823 fr. 45.

A l'issue de cette intéressante séance a eu lieu un magnifique banquet, chez M. Gibert, restaurateur; inutile de dire que ce repas de corps a été plein d'entrain et de gaieté.

BEAUMARCHAIS

Mercredi dernier, un chien, présentant tous les symptômes de l'hydrophobie, a parcouru la rue principale du hameau de Beaumarchais. M. Mailard, adjoint, après avoir vu l'animal, a donné des ordres pour qu'il fut immédiatement abattu. On ignore les résultats de l'enquête qui a été ouverte.

MONTGÉ

Des malfaiteurs ont cassé à coups de pierres, pendant la nuit, une cer-

taine quantité de carreaux de la serre du château de Saint-Thibault, appartenant à M. Ferret. On ne sait à qui attribuer ce stupide méfait.

— M. Marguerite, vice-président de la Délégation cantonale de Dammartin. Officier d'académie depuis quelques années, vient d'être promu au grade de d'Officier de l'Instruction publique.

Nos félicitations à M. Marguerite.

CLAYE-SOUILLY

Des individus demeurés inconnus ont brisé, dans la nuit du 18 au 19 janvier, plusieurs carreaux de l'usine de M. Paul Japuis, industriel. Les dégâts s'élèvent à 20 francs.

SOUILLY

Ces jours-ci, la nommée Julie-Revant, femme Janot, avait bu plus que de raison; son fils Charles lui en fit le reproche; l'ivrognesse lui répondit par des arguments frappants, et mère et fils se distribuèrent scandaleusement coups de pied et de poing.

Le père témoin de la scène, voulut les séparer; mais les combattants tournèrent leur fureur contre lui, et ce fut bientôt un pugilat général.

La gendarmerie ayant eu vent de cette dispute, procès-verbal fut dressé par elle contre la famille Janot.

MONTUYON

Un domestique de M. Michon, cultivateur à Pringy, se trouvait, dimanche soir, au cabaret de la Marche, commune de Monthyon; ayant rencontré une personne de connaissance, il lui dit qu'il venait de toucher une somme de 500 francs.

Deux individus, les nommés Jacob et Hanot Jules-Alfred, étaient également dans ce cabaret; entendant cette conversation, ils prêtèrent l'oreille.

Lorsque le domestique sortit, ces individus le suivirent, et, une fois sur la route, ils se ruèrent sur lui et lui arrachèrent un panier qu'il portait, pensant que l'argent se trouvait dedans. Fort heureusement, le domestique avait mis son argent dans la poche de côté de son vêtement; les voleurs ne s'emparèrent simplement que d'une ceinture.

Le domestique attaqué se mit à pousser des cris; les personnes qui se trouvaient chez le marchand de vin, l'ayant entendu, vinrent à son secours.

Aux cris poussés par le domestique, Jacob et Hanot prirent la fuite du côté de Meaux. Le lendemain, dès le matin, la victime de cette attentat se rendit à la ville dans l'intention de faire pincer ses agresseurs. Il parcourut toutes les carrières qu'il rencontra sur son chemin et s'enquit si l'on avait vu ces individus. Il finit par les rencontrer et, sans rien leur dire, il les fila.

Jacob et Hanot entrèrent chez M. Dupin, marchand de vins, rue du Marché, à Meaux. On alla immédiatement prévenir la police, et les agents, pénétrant dans le débit de vins, mirent aussitôt ces deux hommes en état d'arrestation. (Echo de la Brie)

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

On nous écrit:

Dimanche dernier avait lieu à Nanteuil l'installation de M. Dumoulin Victor, comme sous-lieutenant de pompiers.

Dans l'après-midi, à deux heures précises les pompiers se tenaient sur la place de la République. L'excellente fanfare de Nanteuil avait tenu aussi par sa présence à resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux sociétés. Bientôt M. le Maire apparaît entouré de son Conseil municipal; il donne

lecture du décret présidentiel nommant sous-lieutenant M. Dumoulin et présente à la Compagnie son nouvel officier. La fanfare donne ensuite un concert qui est très goûté. Puis tous se rendent chez M. Sainte Beuve, saluer l'officier dévoué que la maladie a contraint d'abandonner son poste. La journée se termina par un défilé à travers les rues de Nanteuil.

En somme bonne petite fête.

CONCOURS DE MUSIQUES

La ville de Saint-Quentin (Aisne), inaugurera le *Dimanche 6 Juin 1897*, en présence de Monsieur le Président de la République, le Monument qui consacre la Défense héroïque de cette ville contre les Espagnols en 1557.

A cette occasion, un Grand Concours National d'Orphéons, de Musiques, d'Harmonies et de Fanfares, aura lieu à Saint-Quentin, le lundi de la Pentecôte 7 Juin 1897. Des sections seront établies dans toutes les divisions.

Les prix — très nombreux — consisteront en Objets d'art, Couronnes, Palmes et Médailles de vermeil. Des primes importantes en espèces seront en outre attribuées dans chacune des divisions d'Orphéons, d'Harmonies et de Fanfares.

Nous en donnons avis aux Sociétés Musicales. Le règlement du concours leur sera prochainement adressé.

ASSURANCES MUTUELLES

La Société des assurances mutuelles de Seine-et-Marne a accordé en 1896 des subventions à diverses compagnies de sapeurs-pompiers des environs de Dammartin. Ces subventions se répartissent ainsi :

Villeneuve-sous-Dammartin . 25 fr.
Moussy-le-Neuf 50 »
Compans 25 »

Eve 50 fr.
Fontaine-les-Cornus 40 »
Betz 50 »
Silly-le-Long 50 »
Thieux 40 »

ETAT CIVIL

du 1^{er} au 20 Janvier

Ville de Dammartin

Décès

9 janvier 1897. — Duvivier François-Eloi, 82 ans, propriétaire à Dammartin.

17 janvier. — Pasquier Pauline-Adélaïde, veuve Putiot, 76 ans, à Dammartin.

Naissances

18 janvier. — Chantalle-Désirée, fille de Ernest-Désiré Guénez, 28 ans, propriétaire maraîcher à Dammartin et de Emélie-Julie Berthault, 26 ans, son épouse.

MARCHÉ DU 2 DÉCEMBRE 1896

Dammartin

Pain 0.33 le kilo.
Beurre 3.40 »
Œufs 12.00 »

Claye-Souilly

Pain 0.30 le kilo.
Beurre 3.60 »
Œufs 13.00 le cent

Police Correctionnelle de Meaux

Audience du 20 janvier 1897

Dammartin. — Un nommé Kremer, Joseph, âgé de 44 ans, ancien huissier, déjà neuf fois condamné est poursuivi pour mendicité.

A plusieurs reprises et notamment en décembre dernier, il s'est rendu chez différentes personnes de Dammartin pour solliciter des secours. Inutile de dire que pour chacune d'elles, Kremer leur racontait une petite histoire appropriée à leur profession. Ça prenait quelquefois.

1 mois de prison.

Saint-Mard. — Le 18 janvier dernier, vers 8 heures du soir, le garde champêtre de Saint-Mard faisait une tournée en compagnie d'un garde particulier, quand ils aperçurent un homme qui entraînait dans un petit bois.

Ils le suivirent à pas de loup et le surprisrent posant des collets. Le braconnier se voyant découvert prit la fuite, mais néanmoins les gardes purent l'arrêter après une course échevelée de 7 à 800 mètres.

Conduit au violon, on le trouva nanti de fil de laiton et il dut donner son état civil: Meunier, Louis, âgé de 26 ans, jardinier.

1 mois de prison et 100 fr. d'amende.

Douy-la-Ramée. — Deux Belges, hommes Jaenssen et de Wilde, sont inculpés de vols.

Tous deux au service de M. Thirion, cultivateur, ils ont volé un certain nombre de volailles. En cherchant à détruire les plumes, ils ont occasionné un commencement d'incendie dans leur chambre, c'est ce qui a fait découvrir le pot-aux-roses.

Ils sont tous deux en fuite. Chacun 3 mois de prison.

Les Plantations

d'arbres fruitiers sur les routes

A la suite de vœux émis par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Meaux, relativement à la substitution des arbres fruitiers aux arbres forestiers dans les plantations sur les routes, cette Société a reçu communication d'une lettre de M. le Sous-Préfet, lui faisant connaître que satisfaction a été donnée à ses vœux. Voici, en effet, quelles sont les règles fixées désormais pour les plantations à effectuer sur les routes départementales:

• 1° On plantera des pommiers et des poiriers à cidre partout où la largeur libre entre le bord de la chaussée et la propriété riveraine atteindra ou dépassera 5^m50 et quand la nature du sol sera favorable à ce genre de plantation; 2° quand la largeur libre entre le bord de la chaussée et la propriété riveraine sera inférieure à 5^m50 et quand la nature du sol ne se prêtera pas aux plantations d'arbres fruitiers, on continuera à planter des arbres forestiers, mais sur une file de chaque côté de la route, et en ayant soin d'espacer les arbres de chaque file de vingt mètres et de quinqueriser les arbres des deux files. En ce qui concerne les routes nationales, les ingénieurs s'inspireront le plus possible des règles posées pour les routes départementales; quant aux plantations des chemins de grande communication, c'est aux communes qu'incombe le soin des plantations.

MAUREGARD

Mauregard (*Malus Respectus*, village de l'arrondissement et du diocèse de Meaux, canton de Dammarin, situé à 139 mètres d'altitude, au centre d'une vaste plaine, à l'extrémité N.-O. du département de Seine-et-Marne, et à 2 kil. de la grande route de Paris à Soissons.

La population est de 161 habitants, occupés aux travaux de l'agriculture. L'étendue du territoire de cette commune est de 576 hectares de terres labourables; sa distance de Dammarin est de 10 kil.; de Meaux, 29 kil.; de Melun, 66 kil., et de Paris, 26 kil.

Mauregard dépendait autrefois de l'Île-de-France, généralité de Paris, election et subdélégation de Meaux, coutume et maîtrise des eaux et forêts de Paris.

La terre de Mauregard, érigée en marquisat au mois d'août 1651, en faveur du président Jacques Amelot, jouissait du droit de haute, moyenne et basse justice.

La cure qui valait 1,000 livres, était à la nomination du prieur de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

Le prieuré Saint-Jean-Baptiste de Mauregard, fondé en 1150 par Raoul d'Aunay et Gautier, son fils, fut doté par les fondateurs, qui l'offrirent aux moines de Cluny. Quatre religieux, y compris le prieur, desservaient ce prieuré, dont le revenu comprenait les grosses dîmes de la paroisse et 186 arpents de terre. Un autre prêtre était chargé du service paroissial.

L'église du prieuré de Mauregard, qui tenait également lieu de paroisse, était, paraît-il, un monument d'une construction remarquable, composé d'une belle nef et de deux bas-côtés tournant autour du chœur. On y remarquait plusieurs tableaux d'un certain mérite artistique, notamment celui du maître-autel qui représentait Raoul et Gautier d'Aunay, offrant l'église de Mauregard à l'abbé de Cluny, en présence de Manassés II, évêque de Meaux. Cette église a été détruite il y a une soixantaine d'années et les matériaux ont servi à l'édification de la petite chapelle, sans caractère, qui l'a remplacée.

Il y avait anciennement à Mauregard deux sœurs de charité, établies en 1733, en vertu d'une fondation de 600 livres par Madame Desvieux, dame de Mauregard et du Mesnil-Amelot. L'une d'elles était chargée de soigner les pauvres malades, l'autre devait instruire les filles de la paroisse, sans distinction d'âge ni de position de fortune.

La seigneurie de Mauregard qui existait dès le XIII^e siècle a vu se succéder une longue suite de seigneurs. Le château dont il ne reste aucune trace, était assez vaste et d'un bon style; il était surmonté d'une terrasse d'où l'on jouissait d'une vue étendue sur les environs. Les appartements étaient confortablement aménagés et, du premier et du second étage, on pouvait assister à l'office, dans la chapelle qui était située sous le dôme central du château. Le parc, planté d'arbres séculaires, avait une étendue de vingt-cinq arpents; il était entouré de fosses et d'une rampe de pierre. Un vaste bassin abondamment pourvu d'eau, en occupait

le centre. On parvenait au château de Mauregard par une belle avenue qui donnait sur la grande route de Paris à Soissons.

Ouvrages à consulter: Michelin, *Ess. hist. sur le dép. de S.-et-M.*, tome 2, p. 700-701. — Félix Fassin, *Hist. du dép. de S.-et-M.*, t. 1, p. 108-109.

Mauregard est desservi par le bureau de poste du Mesnil-Amelot. — Perception de Villeneuve-sous-Dammarin. — Fête: Saint-Jean d'été.

Maire, M. Boisseau. — Adjoint, M. Poinçon. — Instituteur, M. Moisson. — Curé, M. Bouline, de la paroisse du Mesnil-Amelot. E. L.

Inventions & Découvertes

LA PLUME LUMINEUSE.

D'après un journal anglais, *The Optician*, un ingénieur électricien vient d'inventer une plume portant une lampe minuscule qui, dans un rayon de quelques centimètres, éclaire sur le papier le chemin que suivra le bec de cette plume. Il s'agit naturellement d'une lampe électrique à incandescence: cette lampe, grosse comme une perle, se fixe sur la plume, près de la pointe. Un petit réflecteur placé en arrière empêche la lumière d'éblouir les yeux et la renvoie sur le papier. Il est évident que ce dispositif peut s'appliquer au crayon pour le dessin à la pointe du graveur, à l'outil de l'horloger: l'idée certainement fort ingénieuse, semble donc susceptible d'avoir des conséquences pratiques importantes.

A la commission du budget:

— Que faisait le roi Dagobert quand il mettait sa culotte à l'envers?
— Il faisait un virement de fond!

Calinaux vient d'être père.

— Eh bien! lui demande-t-on, c'est un garçon?

— Non.

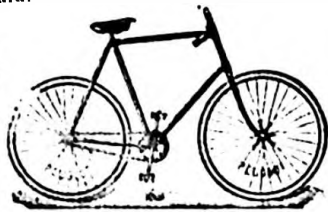
— Une fille, alors?

— Vous avez deviné!

Achille OFFROY, à Dammartin

Le succès du Salon du Cycle a été pour la Grande marque Nationale PEUGEOT un triomphe écrasant. Par suite de nombre considérable de commandes enregistrées au Salon, la maison Peugeot prie Messieurs les Amateurs de bien vouloir remettre leur commande le plus tôt possible à seule fin de pouvoir en obtenir la livraison en temps voulu.

TANDEMS



BICYCLETTES

ET VOITURES PEUGEOT

Adresser toute commande ou demande de renseignements à M. Achille OFFROY, à Dammartin (Seine-et-Marne), Agent principal pour l'arrondissement de Meaux et de Senlis.

Modèle nouveau **ACATÈNE PEUGEOT** à changement de vitesse sans descendre de machine.

« Le nouveau pneu Gallus 1897 ! »

Diverses bicyclettes

à Vendre d'occasion

CHARBONS, COKES, BRIQUETTES.

en Gros

Meubles de jardin et tondeuses à gazon

Fauteuils roulants pour enfants

NICKELAGE EN TOUS GENRES

LIMES manufacture au Chambon, Loire

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique et des arbres fruitiers de grande culture.

Chaque numéro se compose de 52 pages in-8° raisin.

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et Administration à M. F. MULLER, directeur, Villa des Tilleuls, à Nanterre (Seine)

Librairie E. LEMARIÉ à Dammartin

Cartes de Visites

depuis 1 franc le cent

DÉPOT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb
bois de construction, charbons & coke

L. DESCHAMPS

Route de Juilly,
en face la gare de Dammartin

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRIX-COURANT sans escompte 1896-97

| | | |
|--|------------|------|
| Grosse Houille Charleroi | les 100 ks | |
| 1 ^{er} 2 ^{es} gras, sans fumée 1 ^{re} qualité | | 3.80 |
| Gailletins français | | |
| 1 ^{er} 2 ^{es} gras, sans fumée 1 ^{re} qualité | | 3.50 |
| Charbon de Forge (noisettes lavées) | | 3.50 |
| Gaillerie de Mons p. machines | | 3.20 |
| Tout-venant | — | 2.80 |
| Briquettes | — | 2.70 |
| Boulets de Charleroi | | |
| pour chauffage économique | 3 » | |
| Coke de gaz n° 0 | l'hectol. | 1.45 |
| Coke grésillon de forge | — | 0.95 |
| Anthracite anglais | les 100 k. | |
| (great mountain) | 8 » | |

Marchandises prises au dépôt, transport en plus suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trémpé

| | | | | |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|------|
| | 5' | 6' | manches | |
| | 1.10 | 1.30 | 0.90 | |
| Fourches à cailloux 9 dents | | | 7.50 | |
| Fourches à crocs à fumier 4 dents | | | 2.75 | |
| Fourches à bêcher 4 dents | | | 3.80 | |
| Fourches à betteraves | | | 1.90 | |
| Fourches à foin | 1 ^{re} 65 | 1 ^{re} 80 | 2 ^{re} 10 | |
| — | 2 dents | 1.40 | 1.50 | 1.75 |
| — | 3 dents | 1.90 | 2 » | 2.20 |
| Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes | | | | |
| Fourches à douilles, Poulies de puits. | | | | |

Lessiveuses en tôle forte galvanisée, très solides

avec Tube. Injecteur et Crèneau mobiles

Contenances: 40 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.

Prix: 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 23 fr.

Foyers: 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.

Prix total: 23 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlant bois et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 60

Seaux d'écurie « très-forts 3 fr. 25

Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 70

Grillage galvanisé, ronces et poteaux en fer

Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

